



Conseil d'administration

321^e session, Genève, 13 juin 2014

GB.321/INS/9/3

Section institutionnelle

INS

Date: 10 juin 2014

Original: anglais

NEUVIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Troisième rapport supplémentaire: Nomination d'un sous-directeur général

1. Conformément au Statut du personnel, les nominations au rang de sous-directeur général sont faites par le Directeur général après consultation du bureau du Conseil d'administration. Lors de son entrée en fonctions, un sous-directeur général doit faire et signer, en séance publique du Conseil d'administration, la déclaration de loyauté prescrite.
2. Après avoir consulté le bureau du Conseil d'administration, le Directeur général a décidé de nommer M. Heinz Werner Koller directeur régional du Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale, basé à Genève, au rang de sous-directeur général, à compter du 1^{er} juin 2014.
3. Cette nomination est communiquée au Conseil d'administration pour information. On trouvera ci-après un bref exposé des qualifications et des activités antérieures de M. Koller.

Projet de décision

4. *Le Conseil d'administration prend note de cette nomination à laquelle le Directeur général a procédé après avoir dûment consulté le bureau du Conseil d'administration, et il invite M. Koller à faire et à signer la déclaration de loyauté prescrite, conformément à l'article 1.4 b) du Statut du personnel.*

M. Heinz Werner Koller (Allemagne)

Nommé directeur régional du Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale au rang de sous-directeur général, basé à Genève, à compter du 1^{er} juin 2014.

M. Koller a étudié le droit à l'Université de Regensburg et à l'Université d'Augsbourg. Spécialiste du droit économique et européen, il a pu exercer à partir de 1989. Au cours de ses études, M. Koller a effectué un stage d'avocat en Afrique du Sud.

Il a commencé sa carrière dans le domaine de l'intégration européenne au ministère des Affaires économiques de Bavière en 1990, puis est entré à la Commission européenne en 1993. Il a joué un rôle de premier plan dans l'établissement et la gestion du TAIEX (*Technical Assistance and Information Exchange Instrument*). De 2000 à 2010, il a travaillé pour la Représentation permanente de l'Etat libre de Bavière auprès de l'Union européenne.

En 2010, M. Koller a été nommé Directeur général au ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales à Berlin, où il était chargé de la Direction générale pour l'emploi et les politiques sociales aux niveaux européen et international et du Fonds social européen. A ce titre, il était également responsable des relations avec l'OIT. En collaboration avec des partenaires européens et internationaux, M. Koller s'est tout particulièrement employé à l'élaboration d'une stratégie coordonnée de l'emploi et des politiques sociales pour faire face à la crise économique. Il a notamment été Sherpa au G20 et a défendu l'établissement d'une cellule ministres du Travail au G20. M. Koller a aussi activement soutenu la participation de l'OIT et d'autres organisations internationales dans ce processus.

Dans ses fonctions antérieures, M. Koller a occupé des postes de haute direction avec des responsabilités budgétaires et d'encadrement, et il a notamment conseillé des dirigeants politiques et des ministres d'Etat.